

Distr. générale 13 juin 2017 Français

Original: anglais

Conférence des Nations Unies pour la négociation d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète

New York, 27-31 mars et 15 juin-7 juillet 2017 Point 5 de l'ordre du jour **Organisation des travaux**

Calendrier provisoire des travaux de la conférence

(15-23 juin)

Jeudi 15 juin 2017

10 heures-13 heures Point 9. Négociations, conformément au paragraphe 8 de la

résolution 71/258 de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 2016, en vue de l'adoption d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes

nucléaires en vue de leur élimination complète

Présentation du projet par le Président

Lecture du projet : bloc thématique 1

(Préambule)

15 heures-18 heures Point 9 (suite)

Lecture du projet : bloc thématique 1

(Préambule) (suite)

Vendredi 16 juin 2017

10 heures-13 heures Point 9 (suite)

Lecture du projet : bloc thématique 2 (Obligations générales : article premier)

15 heures-18 heures Point 9 (suite)

Lecture du projet : bloc thématique 2

(Obligations générales : article premier) (suite)





Lundi 19 juin 2017

10 heures-13 heures Point 9 (suite)

Lecture du projet : bloc thématique 3

(Déclarations, garanties et mesures visant à s'assurer que les programmes d'armement nucléaire ont été abandonnés :

articles 2 à 5)

15 heures-18 heures Point 9 (suite)

Lecture du projet : bloc thématique 3

(Déclarations, garanties et mesures visant à s'assurer que les programmes d'armement nucléaire ont été abandonnés :

articles 2 à 5) (suite)

Mardi 20 juin 2017

10 heures-13 heures Point 9 (suite)

Lecture du projet : bloc thématique 4 (Obligations positives : article 6)

15 heures-18 heures Point 9 (suite)

Lecture du projet : bloc thématique 5 (Mise en œuvre : articles 7 à 10)

Mercredi 21 juin 2017

10 heures-13 heures Point 9 (suite)

Lecture du projet : bloc thématique 6 (Dispositions finales : articles 11 à 21)

15 heures-18 heures Point 9 (suite)

Lecture du projet : bloc thématique 6

(Dispositions finales : articles 11 à 21) (suite)

Point 5. Organisation des travaux pour les prochaines

séances de la conférence

Jeudi 22 juin 2017

10 heures-13 heures (À déterminer) 15 heures-18 heures (À déterminer)

Vendredi 23 juin 2017

10 heures-13 heures (À déterminer) 15 heures-18 heures (À déterminer)

2/2 17-09684

Remarque: La conférence suivra un calendrier évolutif, de sorte que, dès que prendront fin les débats relatifs à un bloc thématique, le Président passera au bloc suivant. Tous les horaires sont donc indicatifs et les délégations doivent se préparer en conséquence.